

Image not found or type unknown



Achat d'une voiture par ma mere

Par **louo**, le **27/11/2009** à **17:06**

Bonjour,rnrnMa mère m'a acheté une voiture en 2005 d'une valeur de 4.600 euros. Mes frères et soeurs sont-ils en droit, plus tard, de m'en demander le remboursement ?rnrnMerci.